



Mairie de  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 22 novembre 2023

### Délibération n° 2023-183

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/11/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry — VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey - LAVERGNE Cécile.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à Mme SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaine de compétence par thèmes – Aide sociale

#### Organisation de la journée festive 2024 pour les aînés

Madame le Maire donne la parole à Mme DIERS de LABARRE qui fait un rappel des modalités d'organisation du repas des aînés et présente un tableau comparatif des différents devis reçus.

Le Conseil Municipal DECIDE de ce qui suit par 12 voix POUR :

- De fixer la date du 3 mars 2024

#### Les personnes pouvant y participer gratuitement :

- doivent avoir atteint l'âge de 70 ans, le jour du repas.
- doivent être domiciliées à Saint-Augustin.

#### Les personnes accompagnatrices acceptées sont :

- les conjoints n'ayant pas atteint l'âge requis,
- l'enfant d'un aîné bénéficiaire accompagné au plus de son conjoint

#### Prestataires retenus :

- Le traiteur La Rose des Sables de ROYAN est retenu pour la confection du repas au prix de 31.90 € T.T.C. par personne comprenant en plus des plats : l'apéritif, les vins, les nappes et serviettes et le service.
- La collectivité prend en charge le pétillant servi en fin de repas. C'est la cave Le Tire-Bouchon de LA TREMBLADE qui est retenue pour une sélection des Terres Gentilles Brut au prix de 7.50 € T.T.C. la bouteille.
- L'orchestre AMANTINO de Luc DUMARAIS domicilié à COURCELLES est retenu pour animer et faire danser les convives pour la somme de 560 € T.T.C.
- Shoot the Land de ROYAN est retenu pour le reportage photos qui s'élève à 450 € T.T.C.

#### Résidents de l'EHPAD :

Suite à la demande de la directrice, ils recevront tous un cadeau individuel et ne se déplaceront pas le 3 mars 2024.

Publication dématérialisée du  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

29 NOV. 2023

Pour extrait certifié conforme,  
Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20231122-2023-183  
Reçu le 28 NOV. 2023